



Viticulture

Droits de plantation : Errante et Dejoie d'accord

Dans le pays nantais, les élus se rallient souvent à la cause viticole. A l'instar des vignerons qui exigent le maintien du système des droits de plantation, la députée Sophie Errante et celui qui fut son concurrent lors des dernières législatives, Laurent Dejoie, réclament tous les deux la même chose.

Le 1^{er} janvier 2016 doit signer le début de la fin du système des droits de plantation, qui permet de contrôler les cépages utilisés sur un territoire, limiter les surfaces, et donc les volumes potentiels et la surproduction. En 2008, les ministres européens de l'Agriculture, dont le Français Michel Barnier, décidaient d'abolir ce système de régulation. La libre plantation, c'est-à-dire la possibilité de planter n'importe quel cépage n'importe où, devant, dans l'esprit des supporteurs de ce système (certains négociants notamment), stimuler la concurrence, engendrer une baisse de prix, et rendre les produits européens plus compétitifs à l'export.

La France a fait, depuis, marche arrière et, avec neuf autres pays, tente de convaincre la Commission européenne de ne pas mettre en œuvre cette libéralisation du marché. Le gouvernement Fillon s'y est essayé. Depuis le changement de majorité, le ministre de l'Agriculture Stéphane Le Foll s'y emploie, en adéquation avec les prises de position d'élus locaux, de tous bords, hostiles à cette réforme. A l'instar de Sophie Errante.

La députée de la X^e circonscription, celle du Vignoble nantais, rappelle qu'elle "reste déterminée à combattre cette erreur héritée du gouvernement précédent qui pourrait être dramatique tant pour l'emploi et l'économie que le patrimoine et l'environnement". Selon l'élue socialiste, "planter n'importe où, n'importe quoi, n'importe comment", aboutirait à une dérégularisation du marché qui "aurait pour conséquence une diminution de la qualité, une baisse des revenus, une dégradation des sols et ferait disparaître ce qui fait l'identité de nos terroirs". "Cette démarche visant à combattre la libéralisation des droits de plantation fait partie de mes engagements de campagne et



Laurent Dejoie est opposé à la libéralisation des droits de plantation...

je m'y tiens", poursuit Sophie Errante.

Même position pour Laurent Dejoie, conseiller régional UMP, qui a déposé vendredi dernier un vœu concernant la viticulture et plus précisément son opposition à la libéralisation des droits de plantation. Le maire de Vertou propose de réagir rapidement "face à cette menace qui inquiète les professionnels de la viticulture et les habitants du Vignoble, en demandant à l'actuel gouvernement de poursuivre les efforts du gouvernement Fillon". Même s'il oublie de considérer que ce serait un rétropé-



...la députée Sophie Errante également.

dalage, l'élue pointe les conséquences que cette législation pourrait avoir. "Cela entraînera une surproduction, une chute des prix, une diminution de la qualité, une perte de notoriété, la disparition des exploitations familiales, la délocalisation du Vignoble vers les plaines, la concentration du secteur", énumère Laurent Dejoie. Avec ce vœu, il souhaite que le conseil régional pèse sur le gouvernement et la Commission européenne pour revenir sur "cette décision néfaste". Une réunion européenne sur le sujet aura lieu mi-décembre à Bruxelles.